

IX Parking

SP. le 7.11.1959
approuvé le 1.12.59

59168

aux Tennis de l'Orangerie.

Les Tennis de l'Orangerie ont été aménagés la partie comprise entre les courts et l'avenue E. Zola n'a

Il s'avère indispensable de réaliser le parking à l'origine. Les voitures des foums stationnés avec une partie retrécie orient une gêne et un danger pour la

L'aménagement du parking nécessite un nivellement terrain de façon à raccorder les deux accès à la voir

Le parking permettra de garer 14 voitures.

Le sol sera réalisé par empierrement avec goudrons de haies et un massif décoratif sont prévus.

Le coût de la dépense est estimé à 1.400.000 francs importante partie des travaux pourra être réalisée par les ouv

Le Conseil Municipal

- Sur l'avis de la Commission des Travaux
 - Sur l'avis de la Commission des Finances
 - Sur les plans présentés
- décide

- De créer un parking intérieur aux tennis de tel que prévu sur les plans présentés.